



Déclaration liminaire SNUipp.FSU65 CAPD du 30 juin 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Monsieur les IEN,
Monsieur le Secrétaire Général,

Nous voici arrivés au terme d'une année scolaire marquée par les nombreux bouleversements initiés par un pouvoir politique déterminé à détruire les Services Publics qui ont fondé la cohésion sociale de la France.

Année scolaire très difficile pour les personnels, qui nous ont régulièrement fait part de leur désarroi et de leur malaise devant les modifications que ces orientations imposent à leur pratique professionnelle.

Nous avons tous le sentiment que notre métier a perdu de sa substance, et que notre mission d'enseignement au plus près des élèves, et en particulier des plus fragiles d'entre eux, ne peut plus s'exercer faute des moyens nécessaires, au niveau que le pays est en droit d'attendre.

Désarroi et malaise pour ceux d'entre nous dont la santé chancelle et pour qui le Comité Médical Départemental prend des décisions incompréhensibles.

Désarroi et malaise pour ceux qui souhaitent changer de département pour rejoindre leur famille.

Désarroi et malaise devant des salaires qui stagnent alors que le coût de la vie augmente de façon significative.

Désarroi et malaise augmentés par la réforme des retraites.

Et que dire de l'effet produit par les propos mensongers du ministre de l'Education Nationale face aux mobilisations qui se sont levées lors des opérations de carte scolaire.

Notre département paye un lourd tribut aux orientations académiques définies par le Recteur : perte de 26,5 postes, 0 recrutements pour la rentrée 2011, 1 INEAT accordé aux Hautes-Pyrénées.

En 2010, rappelons-nous que 41 nouveaux enseignants entraient en activité et que, malgré cet apport et la balance positive de 16 entrants au titre des permutations informatisées, tous les remplacements n'ont pas été assurés.

La rentrée de septembre s'annonce très difficile car des écoles signalent des effectifs revus à la hausse par rapport aux prévisions.

Nous ne pouvons continuer sur cette lancée sans essayer de tout mettre en oeuvre pour enrayer cette mécanique délétère.

C'est pourquoi le SNUipp.FSU65 s'est adressé aux parlementaires des Hautes-Pyrénées pour qu'ils interviennent auprès de la hiérarchie de l'Education Nationale. C'est pourquoi le SNUipp.FSU65 mènera les luttes nécessaires à ce combat.

Hervé Charles, Claude Martin, Joëlle Noguère et Pierre Torres
élus au titre du SNUipp.FSU65 à la CAPD 65